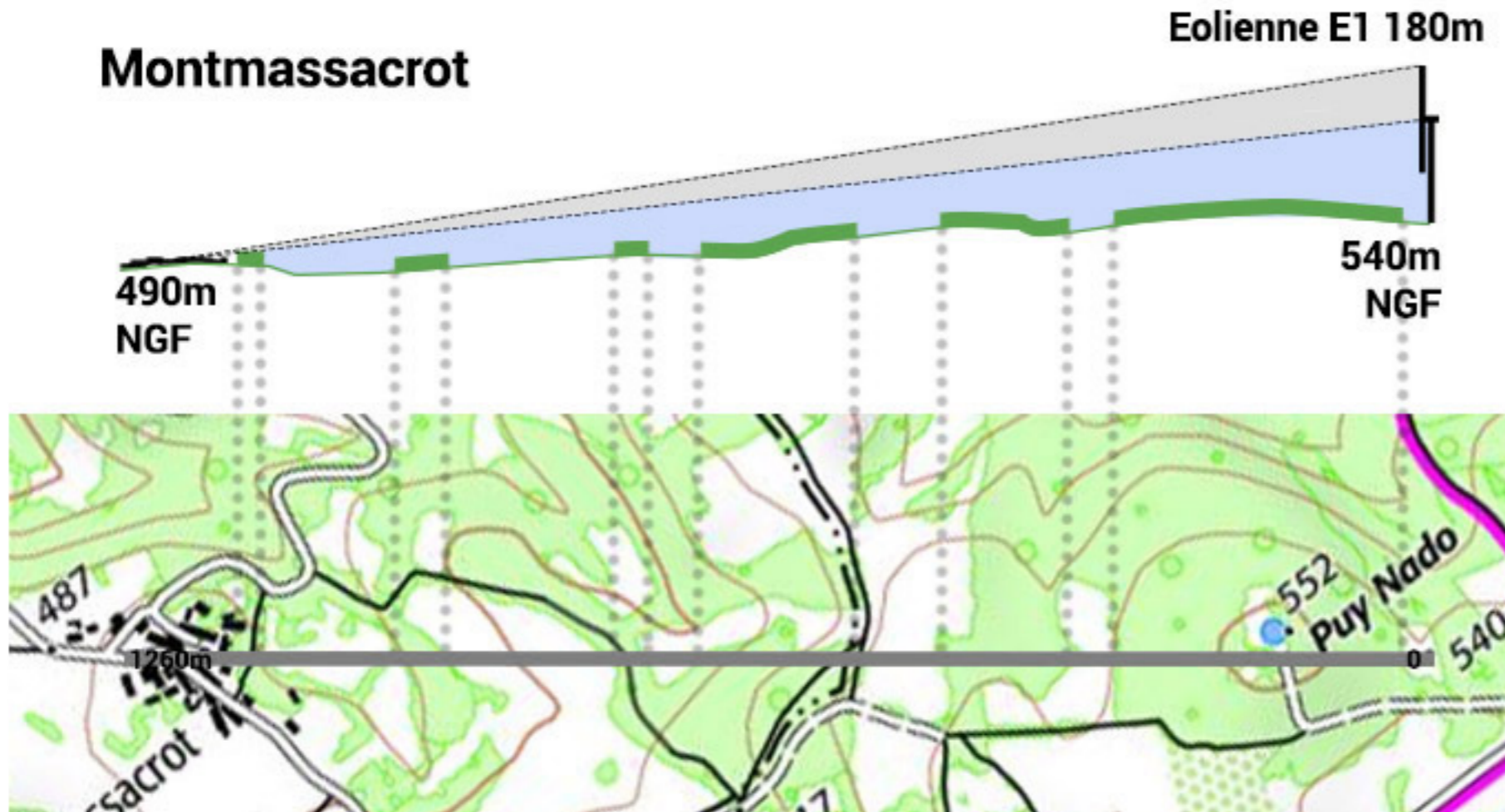


Malgré la proximité du village au projet éolien, sa position en contrebas (115 m de différence d'altitude), lui évite d'être exposé à la vue des éoliennes (voir ZVI en page 7). De plus, la végétation est un masque supplémentaire. L'impact peut y être considéré comme négligeable.



Le village de Montmassacrot est positionné sur un léger promontoire qui le conduit, malgré un différentiel d'altitude de 50m, à se situer dans un rapport d'équilibre altimétrique avec le projet éolien. Conséquence de cet état de fait, il est, probablement, le village du plateau le plus concerné par la perceptibilité des éoliennes, notamment parce que les écrans végétaux très efficaces pour les autres communes sont ici positionnés plus bas que le village.

Cela étant, ce lien de visibilité se trouve atténué, comme le montre le PM 50, par l'éloignement du projet au village. Les éoliennes restent ainsi sous le référentiel d'échelle figuré par les bâtiments, la végétation du village et les éléments verticaux qui animent les verticales de la séquence paysagère rattachée au village. Ainsi, même s'il peut y avoir une intrusion des éoliennes, il n'est pas possible de considérer cela comme un important effet de surplomb, la verticalité des éoliennes étant systématiquement dominée par un objet de premier plan.

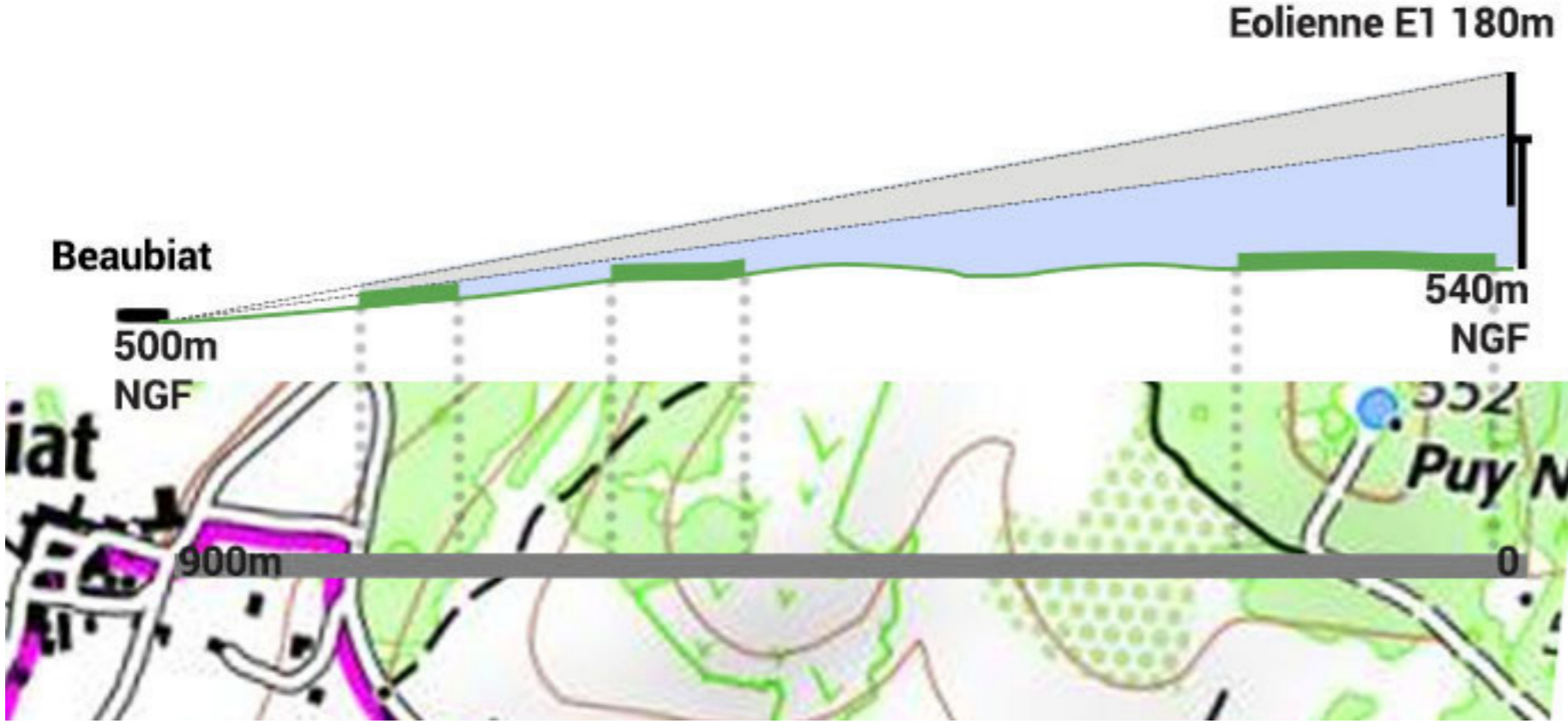


Le village de Belzanes se positionne sur un versant qui fait face au projet. De cet état de fait découle une exposition à la perceptibilité des éoliennes variable suivant que l'observateur se situe en partie basse du village au plus près de la végétation (voir PM 51 à ce titre) ou en partie haute (voir PM45)



Le Puy de l'Age s'inscrit dans un même rapport d'exposition que Belzanes, comme le met en évidence le PM 52, avec un éloignement moindre, ce qui tend à rendre les éoliennes un peu plus présentes.





Avec Maillaufargueix, Beubiat est le lieu d'habitation le plus proche du projet éolien. Entouré d'une végétation élevée et positionnée à une altitude supérieure, il est, cependant, moins exposé que le village de Montmassacrot, alors que ce dernier est bien plus éloigné du projet.

Comme le montrent les PM 47 et 49, les éoliennes ne sont que partiellement perceptibles, en raison du léger surplomb de la végétation d'arrière-plan qui assure un rôle de masque efficace.

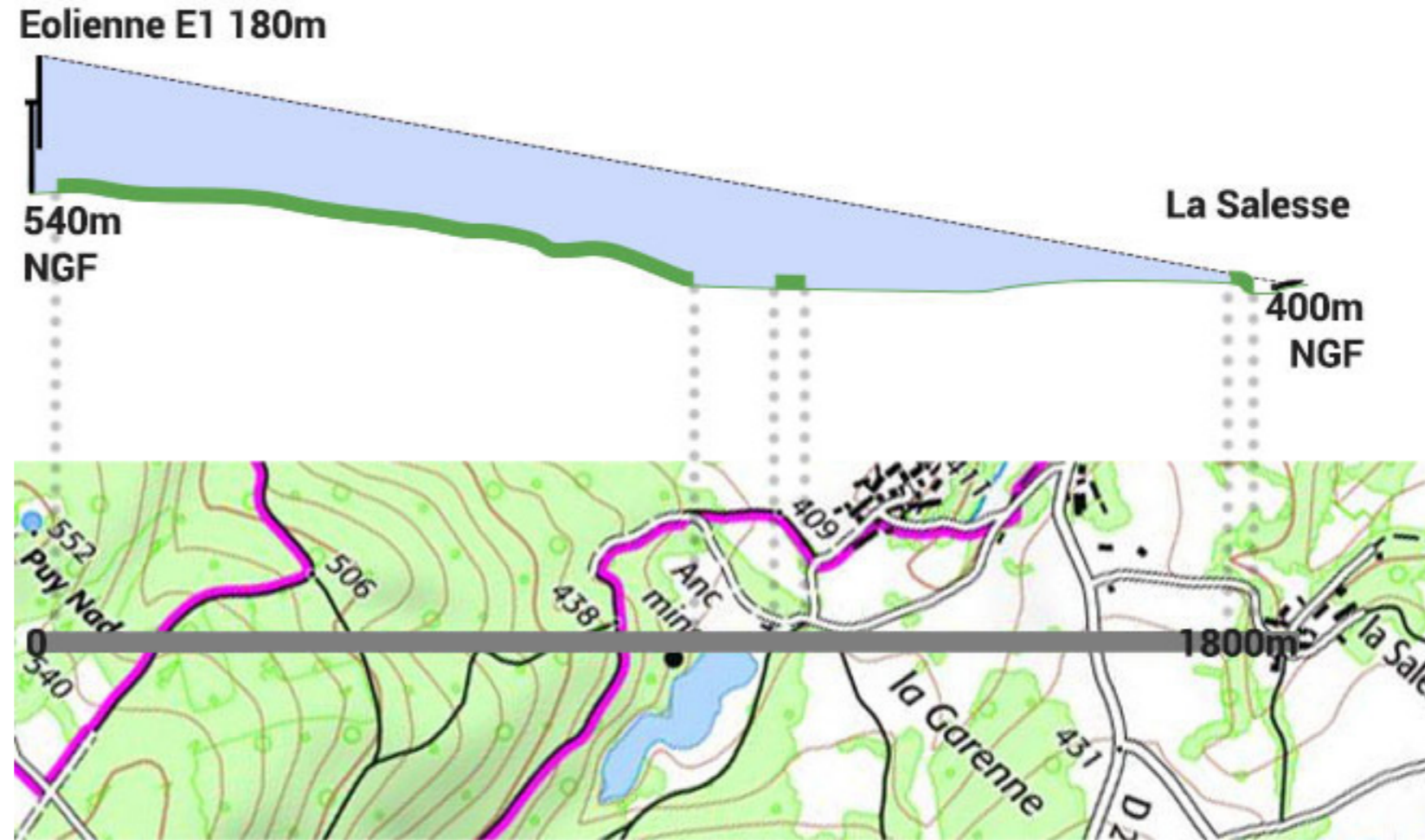


Le village de Malabard n'a pas fait l'objet d'un photomontage au regard du faible lien de perceptibilité qui le lie au projet de parc éolien. Très faiblement concerné dans le cadre de l'étude cartographique du domaine de perceptibilité (ZVI), la coupe ci-contre confirme qu'entre son éloignement et la présence de végétation élevée, il ne pourra être concerné que par une perception partielle de quelques pâles, sans générer d'effet de surplomb manifeste.

L'impact est jugé faible.

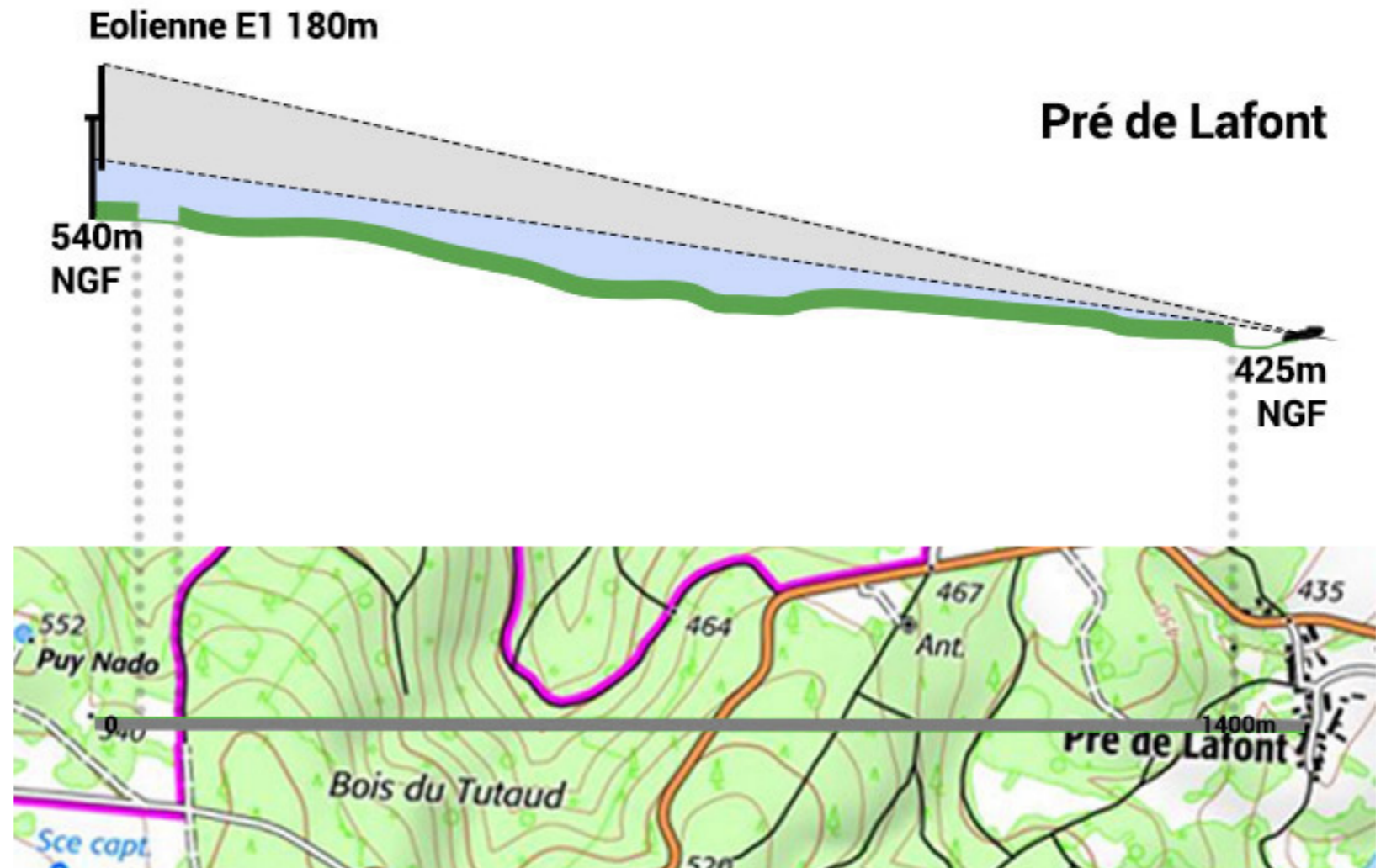


La coupe ci-contre illustre ce que le PM 54 aura déjà pu montrer. L'inscription de la Salesse sur les versants d'une petite cuvette surplombée par de la végétation préserve le village de la perceptibilité des éoliennes.



La végétation du versant supportant la crête où est localisé le projet éolien assure un rôle d'effacement du pied des machines. Reste, cependant, l'émergence du moyeu et du rotor des éoliennes qui s'inscrivent dans un échange de vis-à-vis avec le village. Le PM 44 montre, néanmoins, que ce rapport est atténué par la présence d'écran végétal de proximité, dont l'élévation dépasse, dans le plan d'observation, celle des éoliennes.

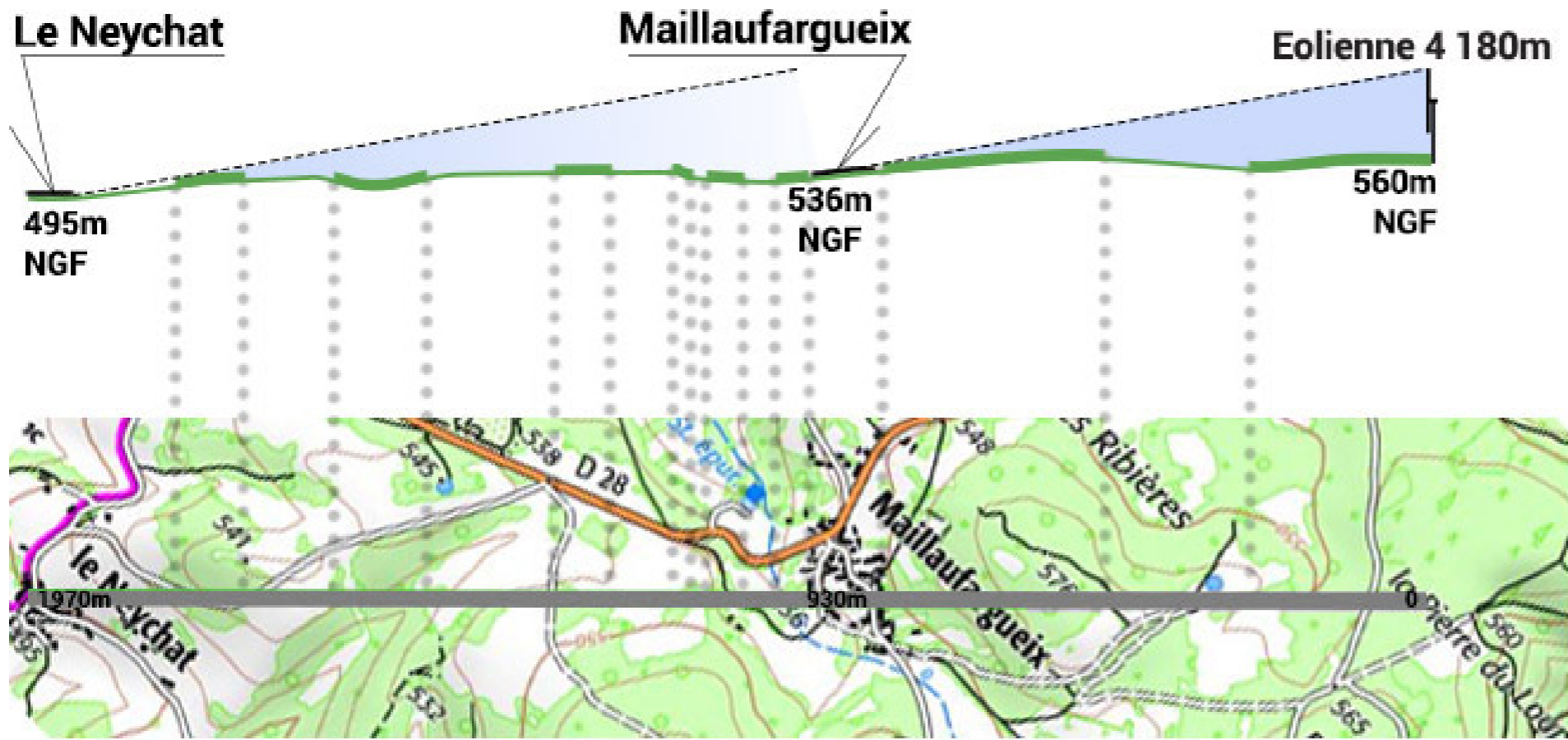
L'effet de surplomb en est d'autant plus limité.





Les deux coupes ci-contre illustrent le niveau de perceptibilité que les éoliennes E3 et E4 peuvent offrir en différents points de Maillaufargueix.

Comme le montrait déjà le PM 48, la position du village sur relief faisant dos au projet limite physiquement la possibilité de percevoir l'intégralité des éoliennes, malgré la proximité du projet. La présence de la végétation renforce d'autant cette écran visuel imitant ainsi tout risque de surplomb.



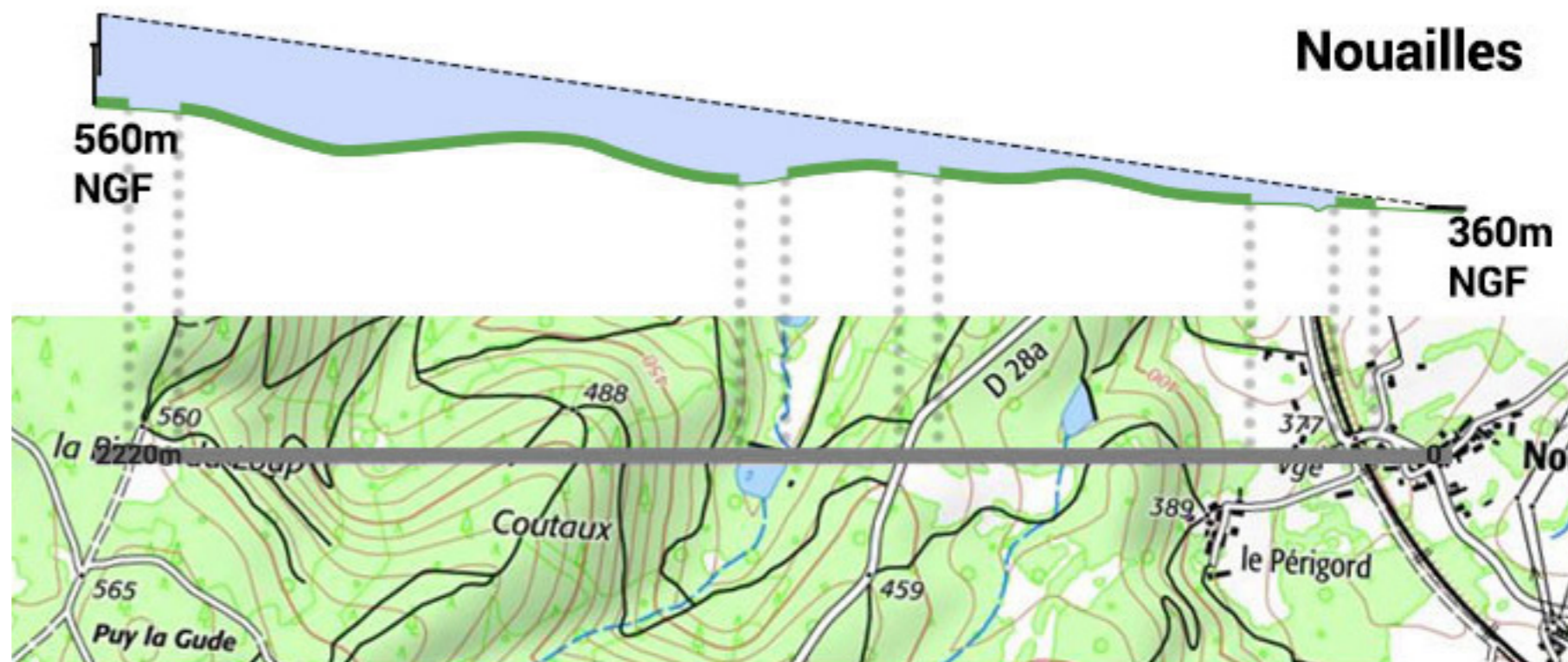
Bien plus loin et plus bas que Maillaufargueix, le village de Neychat profite d'un avantage similaire lié au relief, auquel il est adossé, pour ne pas être exposé de manière significative à la vue des éoliennes.

Dominant ce relief, la végétation arboré qui le recouvre, renforce cette limite de perceptibilité comme en atteste le PM 57.



Protégé par plusieurs rideaux arborés, le village de Nouailles est préservé de tout surplomb des éoliennes comme le montrent les PM 55 et 56. La coupe ci-contre, illustre l'importance des rideaux arborés de premier plan.

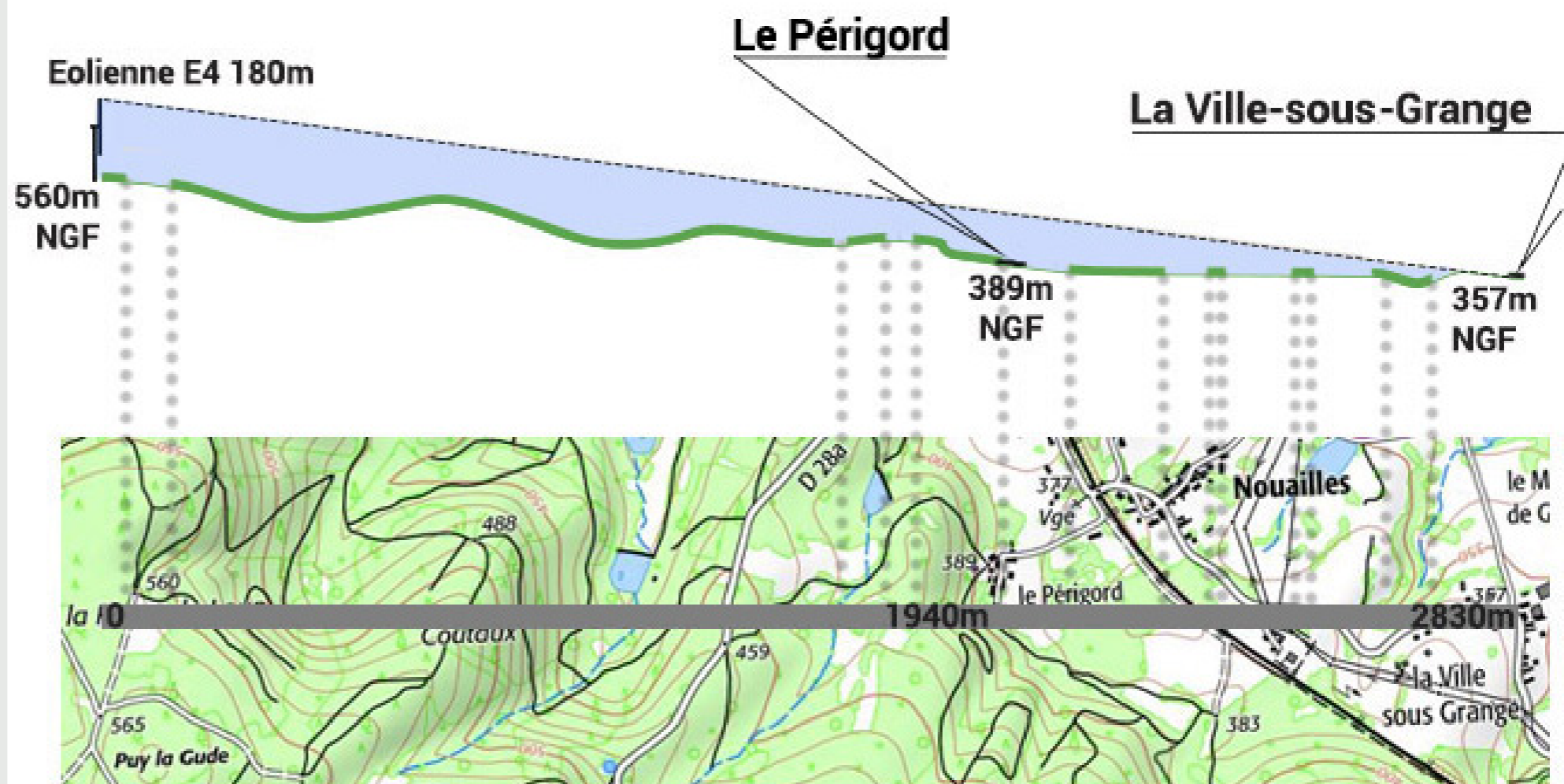
### Eolienne E4 180m

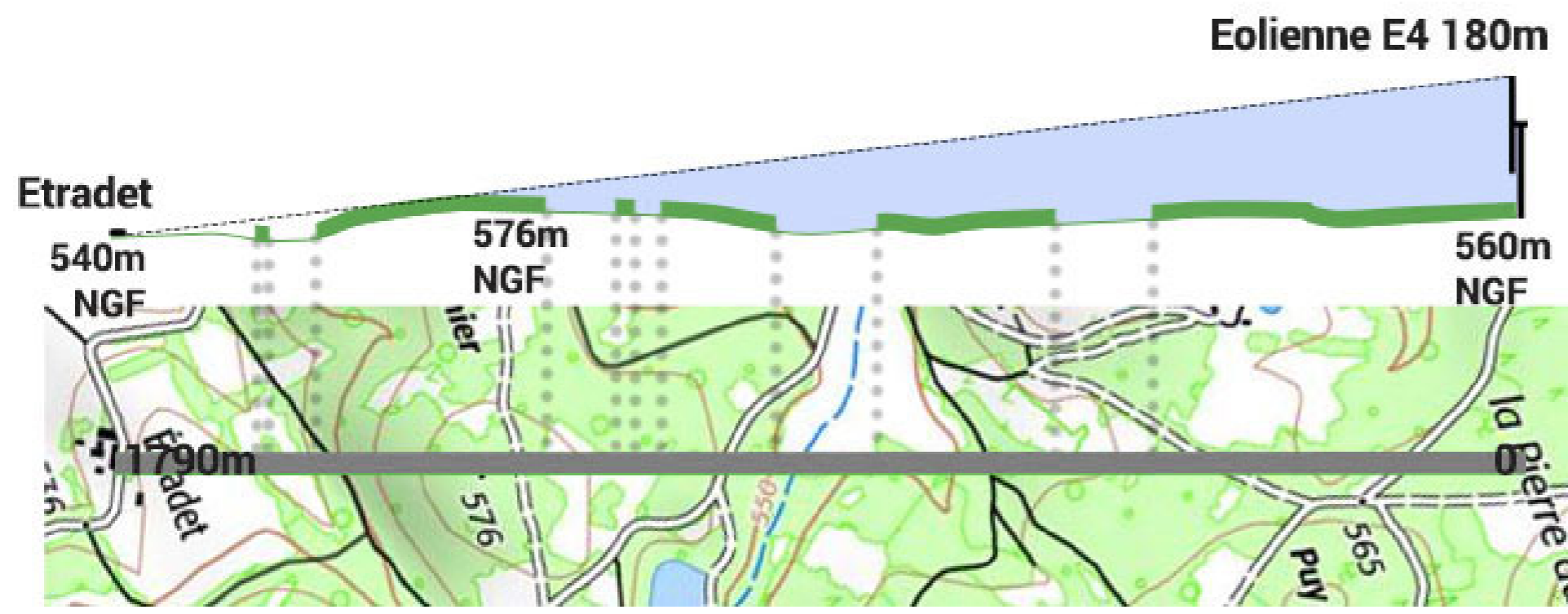


Inscrit en creux, le Périgord est exclu du domaine de perceptibilité des éoliennes. Plus éloignée, la Ville-sous-Grange bénéficie également d'un contexte géomorphologique favorable avec le relief sur lequel est adossé le village qui tourne le dos aux éoliennes.

La perception du projet n'y est pas significative.

### Eolienne E4 180m





Marqué par une différence altimétrique de 20m par rapport à l'éolienne E4, le village d'Etradet bénéficie d'un relief intermédiaire surplombé de végétation pour ne pas être exposé à la perceptibilité des éoliennes.

Comme le montre le PM 37, relief et couverture végétale jouent un rôle d'écran visuel efficace.

Il n'y a pas de surplomb significatif.



Adossé à un relief surplombé de végétation qui oriente le village vers le Sud, Lailloux n'est pas exposé aux éoliennes. La coupe illustre parfaitement ce que montre le PM 35 pris depuis le point le plus exposé de la commune.

Il n'y a pas de surplomb significatif.

### Eolienne E4 180m



Inscrit sur le plateau dans une même logique que Lailloux, le village de Laverdrenne tourne le dos au projet et bénéficie d'écrans végétaux intermédiaires qui masqueront les éoliennes.

Il n'y a pas de surplomb significatif.

### Eolienne 4 180m

